

CONSEIL D'ECOLE ELEMENTAIRE DU 19/10/10

Présents :

- La directrice Mme Brunet
- M Minviel Délégué Départemental de l'éducation nationale (DDEN)
- L'équipe enseignante : Mmes Fanck, Cottin, Jutant, Redien, Hébras , Arcaro et mr Amand
- Les élus : Mmes Sauvage et Ladenise adjointes chargées des affaires scolaires.
- Les représentants des parents d'élèves (liste APE) : Mmes Braquet, Rivière, Guilloteau, Hanote, Brissonnet-Rossignol, Pret, et M Painault

Excusés : Mme Dumas, M Oriol, Mme Proust, M Martineau, Mme Montes (Inspecteur d'Académie)

M Minviel a un rôle de médiateur entre les différents acteurs de la vie scolaire, il apporte un regard extérieur sur la vie scolaire.

Déroulement :

- **Approbation du précédent conseil d'école** du 15/06/10, affiché à la sortie de l'école

- **Résultat des élections des représentants des parents d'élèves :**

358 électeurs inscrits, 8 sièges à pourvoir
224 votants
24 bulletins blancs ou nuls
200 suffrages exprimés
1 seule liste (celle de l'APE)

- **Modifications du règlement intérieur :**

Les travaux génèrent des difficultés et problèmes de comportement.

Titre 2 :

2.5 a l'attention de **monsieur** l'inspecteur d'Académie

Le titre 4 devient titre 5, et création d'un **nouveau titre 4 : discipline**

Titre 4 : la prise en charge de la discipline concerne chaque membre de la vie scolaire....

Titre 5 :

5.3 en dehors des heures scolaires, il est interdit aux enfants de se trouver dans la classe, le couloir. Les toilettes ne doivent pas servir d'aire de jeux, les enfants doivent les conserver propres et faire attention au papier et à l'eau.

5.6 : ...en début d'année scolaire **une décharge médicale**

5.9 : Tout objet électronique est rigoureusement interdit (téléphone portable, console de jeux, MP3.....)

> Approbation, des ces modifications, par le conseil d'école à l'unanimité

Il sera communiqué à toutes les familles.

- **Sécurité :** un exercice a été réalisé le 15/09/10

7 classes sont sorties en 3'12, une classe n'a pas entendu l'alarme.

Création d'un inventaire du matériel immobilier afin de distinguer ce qui appartient à la mairie et ce qui a été acheté par Montamiseuro.

- **Fonctionnement financier :**

Montamiseuro association loi 1901

Trésorière : Mme Arcaro

L'année scolaire a été clôturée à 2700 €. Avec les cotisations de cette nouvelle année, le budget est de 4000 €.

Les Ecureuils USEP :

5 classes doivent participer aux manifestations USEP.

Il a été demandé une subvention à la mairie de 60 € par classe+ une participation de 4 € par famille pour participer aux frais du goûter et de transport (une rencontre à Montamisé et 2 rencontres à l'extérieur) soit un budget de 820 €. Il est reversé 756 € à la FOL.

Subventions municipales :

La commune offre :

37 €/enfant pour l'année 2010/2011

10 €/enfant pour les manuels scolaires

2 abonnements/école : le petit quotidien, l'école des loisirs

200 € pour l'achat de livres pour la bibliothèque

l'achat de cartes de bus

les activités municipales (gym, équitation.....)

à Noël 4400 € à partager entre l'école primaire et l'école maternelle (spectacles, goûters...)

Soutien de l'APE : environ 1500 € (en 2009/2010)

• Suivi du projet de restructuration de l'école :

La commission de sécurité est passée en début d'année afin de vérifier le bon fonctionnement de l'alarme, des extincteurs...

Problème d'alarme dans la classe de Mme Proust

Problème de pré alarme : bruit continu

Pendant les vacances de la Toussaint, création d'une deuxième issue de secours dans la classe de Mme Proust.

Besoin d'un accès dans la cour pour un véhicule de pompier, l'accès pour les parents va être déplacé.

Prévoir de maintenir le portail de la cantine fermé

Problème de téléphone dans les bâtiments des CP/CE1

Problème de lumière dans la salle des maîtres

Fuites dans le toit qui génère une grosse flaque dans le couloir

L'antenne GSM ORANGE a été démontée le 20/10/10

• Planning du chantier :

Une réunion de chantier a lieu tous les mercredis après-midi

Le chantier est dans les temps, la maçonnerie devrait être finie fin 2010.

La démolition de la maison aurait lieu au retour des vacances de décembre, pour 2 jours (l'entreprise de maçonnerie est fermée les 15 derniers jours de décembre). Voir s'il est possible de le faire au moins sur un mercredi libéré.

La première semaine des vacances de Noël les fenêtres de la classe de Mme Proust seront remplacées.

Problèmes de stationnement dans la rue de l'école maternelle : rappeler aux parents de respecter l'interdiction de circuler et stationner dans cette rue.

Problème du stationnement des engins de chantier sur le trottoir en face de l'école.

• Montapatte :

Le 19/10/10 il y a eu un problème de communication, sur une annulation.

Que faire quand Montapatte est réellement annulé ? > prévenir Ingrid

• Garderie :

Que faire des enfants dont les parents ne peuvent venir les chercher avant la fin de la garderie ?

Il faudrait également prévenir Ingrid.

- **Projet activités :**

Sportives :

Natation : CP/CE1 du mardi 15/11 au vendredi 17/12
CE1/CE2 novembre

Gym : CM1/CM2 jusqu'au 23/11

Equitation : CM2 à Mignaloux jusqu'au 23/11

Patinoire : CE1 du 3/11 au 1/04 (les lundis)

Jardins :

Les jardins de Montamisé en collaboration avec Gaëlle Moreau (animatrice environnement de Grand Poitiers). Animations par classe. Il y a 2 jardins :

- **jardin des sens** (plantes aromatiques) 4 classes vont y travailler (CP/CE1/CE2)
- **grand jardin** (à partager avec les habitants de Montamisé) jardin potager

Semaine de l'environnement :

le 25/11 les CP vont étudier les traces d'animaux

le 26/11 les CP/CE1 vont étudier les insectes décomposeurs

ils vont également planter des arbustes.

Les CE1 vont étudier les oiseaux et fabriquer des mangeoires et nichoirs.

Les CM1/CM2 vont visiter le salon des énergies à Poitiers, et participer à des animations sur les énergies

Des visites de musées sont également prévues.

- **Séjour CM1 et CM2 (3 classes) :**

Du 31/01 au 04/02 (il n'a pas été possible de choisir la date)

Classe découverte en Normandie (message de paix)

L'école va faire un courrier à l'inspection académique afin d'expliquer la nécessité de la présence de Sophie Jutant (elle travaille à 75% en classe de CM2 et à 25% en CE1) sans pénaliser les CE1.

Il serait judicieux que L'APE fasse également un courrier dans le même sens.

Le projet est à valider pour début décembre, le budget est d'environ 280 €/enfant

Le budget global et notamment les subventions sont à revalider.> Etudier quelles actions à mettre en place ?

- **Divers :**

Le 3/11 est travaillé toute la journée.

Le deuxième conseil d'école aura lieu le 8 février 2011

L'ape et la mairie envisagent de faire un courrier à l'inspection académique pour l'ouverture d'une neuvième classe pour la rentrée 2011.

- **Manifestations de l'APE :**

La fête de Noël aura lieu le 17/12 (film + repas), il n'y aura pas cette année de marché de Noël.

La date de la fête de l'école n'a pas été définie, en effet les nouveaux membres proposent le samedi, l'équipe enseignante ne pense pas que cela apportera plus de monde si cette fête a lieu un samedi au lieu du vendredi soir, et rappelle que cette fête est à l'initiative de l'APE et non de l'école.

Sophie Rivière insiste sur l'importance de cette fête pour récolter des fonds.

En mars une soirée déguisée, dansante, remplacerait le carnaval qui a été annulé.

Rédaction :

SOPHIE BRISSONET

CECILE PRET